



Commune de Saint-Jean-de-Védas

Rapport de présentation du Budget Supplémentaire de
l'exercice 2024

Conseil Municipal du 13 juin 2024

SOMMAIRE

PREAMBULE

VU D'ENSEMBLE DES PROPOSITIONS NOUVELLES 3

AJUSTEMENTS EN FONCTIONNEMENT 4

AJUSTEMENTS EN INVESTISSEMENT 7

PREAMBULE

Le Budget Supplémentaire (BS) a pour objectif premier d'intégrer le résultat de l'exercice précédent, calculé à partir du Compte Administratif (CA). Il permet également d'ajuster les prévisions de dépenses et de recettes inscrites dans le Budget Primitif (BP).

Vue d'ensemble des nouvelles propositions

Budget Saint-Jean-de-Védas

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES en €	RECETTES en €
BS 2024	5 527 668,77 €	93 575,00 €
RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
RESULTAT REPORTE		5 434 093,77 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 527 668,77 €	5 527 668,77 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
BS 2024	1 377 700,00 €	2 541 891,44 €
RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	377 544,59 €	1 333 750,22 €
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 120 397,07 €	0
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 875 641,66 €	3 875 641,66 €
TOTAL DU BUDGET	9 403 310,43 €	9 403 310,43 €

AJUSTEMENTS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES en €				
Chapitres	BP 2024	Résultat reporté	Ajustements proposés	Total BS 2024
011 – Charges à caractère général	3 534 637,00 €	-	144 805,00 €	144 805,00 €
012 – Charges de personnel	10 010 000,00 €	-	- €	- €
014 – Atténuations de produits	962 500,00 €	-	- €	- €
65 – Autres charges de gestion courante	628 446,00 €	-	1 900 000,00 €	1 900 000,00 €
66 – Charges financières	223 700,00 €	-	20 000,00 €	20 000,00 €
67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €	-	22 130,00 €	22 130,00 €
	- €	-	- €	- €
023 – Virement à la section d'investissement	986 659,00 €	-	3 440 733,77 €	3 440 733,77 €
042 – Opération d'ordre entre sections	750 000,00 €			0,00 €
Total Dépenses de fonctionnement	17 096 942,00 €	0,00 €	5 527 668,77 €	5 527 668,77 €
RECETTES en €				
Chapitres	BP 2024	Résultat reporté	Ajustements proposés	Total BS 2024
013 – Atténuations de charges	180 000,00 €	-		0,00 €
70 – Produits des services	1 232 405,00 €	-	- 58 380,00 €	- 58 380,00 €
73 – Impôts et taxes	120 000,00 €	-		
731-Fiscalité locale	13 382 255,00 €	-	8 745,00 €	8 745,00 €

74-Dotations et participations	1 516 182,00 €	- €	83 950,00 €	83 950,00 €
75 – Autres produits de gestion courante	609 800,00 €	- €	59 260,00 €	59 260,00 €
77 – Produits exceptionnels	3 000,00 €	- €	- €	- €
042 – Opération d'ordre entre sections	53 300,00 €	- €	- €	- €
Total Recettes de fonctionnement	17 096 942,00 €	5 434 093,77 €	93 575,00 €	5 527 668,77 €

Nouvelles propositions :

En dépenses :

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général font l'objet d'un ajustement des besoins pour un montant global de + 144 805 €. Ce montant est lié entre autres :

- Aux versements à des organismes de formation pour 15 000 € permettant l'adaptation des compétences des agents (logiciel Ciril Enfance, FCO Police, Communication, Logiciel QGIS) ;
- A la reprise des concessions en état d'abandon du cimetière de l'ORTET (+30 000 €) ;
- A la Qualité de vie au travail et prévention pour 2 000 € en permettant aux agents de bénéficier d'activités sportives et de bien-être sur site, encadrées par des intervenants diplômés ;
- A la maintenance du matériel informatique et de la téléphonie pour 10 895 € ;
- A l'organisation par le Point Info Jeunesse, d'actions de sensibilisation autour de la thématique du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement en faveur des collégiens pour un montant 1 100 € ;
- A l'entretien des bâtiments pour 21 500 € ;
- Aux frais induits par la vérification des gaines du pluvial dans le cimetière de l'AGNIEL pour 3 000 € ;
- A l'acquisition de 4 carrés pour le potager du Groupe scolaire Louise Michel pour 1 350 € ;
- Aux dépenses liées aux activités culturelles et artistiques pour 16.200 €
- A une prévision pour un échange avec la ville de Librilla en Août pour 15 000 €.
- A l'augmentation de l'enveloppe financière dédiée aux repas des Aînés pour un montant total de 3 000 € ;
- A la reconstitution du stock des coffrets cadeaux offerts lors des mariages pour 3 200 €.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont ajustées pour un montant de 1 900 000 € correspondant à une mise en réserve d'une partie de l'excédent de fonctionnement constaté fin 2023. Cette prévision n'est affectée à aucune dépense.

Chapitre 66 : Charges financières

Un ajustement des intérêts d'emprunts pour 20 000,00 € au titre de l'anticipation de la hausse jusqu'à la fin de l'année des taux d'intérêt des contrats indexés sur l'Euribor, est nécessaire.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Les charges de ce chapitre sont ajustées pour un montant de 22 130,00 € correspondant à l'annulation de titres de recette (TLPE 2023) pour 10 500 €, et à l'annulation du versement d'indemnités perçues de l'assurance statutaire de la collectivité pour 11 630 € dans le cadre de requalifications de congés maladie.

En recettes :

Chapitre 70 : Produits des services

Les produits des services et du domaine sont ajustés à la baisse, pour -58 380,00 €. Cette baisse résulte de la régularisation de la redevance d'occupation du domaine public imputée à l'article 752.

Chapitre 73 : 731 : Fiscalité locale

Un ajustement à la hausse des prévisions de recettes de la fiscalité locale est effectué du fait du surplus attendu de la taxe sur les pylônes électriques pour un montant + 8 745,00 €.

Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Sur le produit des dotations et participations, un ajustement à la hausse de +83 950,00 € est à inscrire. Cette augmentation est liée au surplus issu de la Dotation Globale de Fonctionnement (+50 000,00 €), au produit de la compensation de l'Etat au titre de l'exonération des taxes foncières (+ 21 250,00 €), et au produit du FCTVA (+ 12 700,00 €).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Ce chapitre est réajusté à la hausse pour un montant de 59 260,00 € composé de 58 380,00 € de redevance d'occupation du domaine public imputé par erreur au 70323 du chapitre 70, et de 880 € de subvention SEAM au bénéfice de l'école de musique pour l'achat de partitions.

AJUSTEMENTS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES en €					
Chapitre	BP 2024	Solde d'exécution reporté	RAR	Ajustements proposés	Total BS 2024
20 – Immobilisations incorporelles	46 500,00 €	- €	- €	131 180,00 €	31 180,00 €
204 – Subventions d'équipement versées	757 060,00 €	- €	- €		
21 – Immobilisations corporelles	971 171,00 €	- €	- €	647 090,00 €	647 090,00 €
23 – Immobilisations en cours	5 152 049,35 €	- €	- €	390 000,00 €	415 700,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	715 300,00 €	- €	- €	- €	- €
040 – Opérations d'ordre entre sections	53 300,00 €	- €	- €	- €	0,00 €
041- Opérations patrimoniales		- €	- €	209 430,00 €	209 430,00 €
Total Dépenses d'investissement	7 695 380,35 €	2 120 397,07 €	377 544,59 €	1 377 700 €	3 875 641,66 €
RECETTES en €					
Chapitre	BP 2024	Solde d'exécution reporté	RAR	Ajustement s proposés	Total BS 2024

13 – Subventions d'investisse ment (hors 138)	454 714,00 €		1 333 750,22 €	125 000,00 €	125 000,00 €
204- Subventions d'équipemen t				0,00 €	0,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 094 007,35 €			- 2 447 463,77 €	- 2447463,77 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	410 000,00 €			50 000,00 €	50 000,00 €
1068- Excédent de fonctionnem ent capitalisé				1 164 191,44 €	1 164 191,44 €
024-Produit de cessions d'immobilisat ion				- €	- €
021 – Virement de la section de fonctionnem ent	986 659,00 €			3 440 733,77 €	3 440 733,77 €
040 – Opérations d'ordre entre sections	750 000,00 €			0,00 €	0,00 €
041- Opérations patrimoniales				209 430,00 €	209 430,00 €
Total Recettes d'investisse ment	7 695 380,35 €		1 333 750,22 €	2 541 891,44 €	3 875 641,66 €

Nouvelles propositions :

En recettes :

Chapitre 13 : Subventions d'investissement

Les recettes liées aux subventions d'investissement sont ajustées à la hausse pour un montant de 125 000,00 € lié aux subventions du Département de l'Hérault pour le financement du projet du pôle jeunesse.

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

L'emprunt est revu à la baisse pour un montant de - 2 447 463,77 €.

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

Concernant les recettes liées aux dotations et fonds divers, il y a un ajustement à la hausse pour un montant 50 000,00 € au titre de la taxe d'aménagement.

Chapitre 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

L'excédent de fonctionnement capitalisé s'élève à 1 164 191,44 €.

En dépenses :

Chapitres 20, 21 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces dépenses sont ajustées à la hausse pour un montant de 778 270 € au total. Cette hausse est portée par les dépenses liées :

- **Aux immobilisations incorporelles** d'un montant de 131 180 €. Ces dépenses comprennent, d'une part, les frais d'étude structurelle de la crèche, du domaine du Terral et Grangette, de la gendarmerie, et des groupes scolaires (24 430 €), le coût de l'installation et de la mise en service de la dernière version du logiciel famille (6 750,00 €) et le lancement des études pour la rénovation du groupe scolaire Cassin Cabrol pour (100.000 €).
- **Et aux immobilisations corporelles** d'un montant de 647 090 € Ces dépenses comprennent
 - ✓ Le coût du remplacement des éclairages du parc de la Peyrière par une solution LED (45 000 €), et du variateur de vitesse sur pompe immergée du complexe Etienne Vidal (3 720 €),
 - ✓ Des travaux des bâtiments administratifs pour 35 000 € (*remplacement du parquet de la salle du conseil ainsi que la réfection du sol du service scolaire*),
 - ✓ Des travaux des bâtiments scolaires pour 29 400 € (*remplacement des éclairages dans les écoles par une solution LED, remplacement des portails d'accès aux cours du Groupe scolaire CASSIN/CABROL, la clôture de l'espace ALP avec le Groupe scolaire Louise Michel, la construction d'abri vélo pour le Groupe scolaire Louise Michel*),
 - ✓ Des travaux des bâtiments culturels et sportifs pour 100 000 € (*remplacement des éclairages du complexe Etienne Vidal par une solution LED et un complément de crédits pour la clôture du terrain de Rugby*),
 - ✓ Des travaux sur les autres bâtiments publics tels que le Centre Technique

Municipal pour 40 000 € (Réfection des toitures de plusieurs parties du bâtiments) et la Maison de la Petite Enfance pour 21 120 € (pose de gazon synthétique), de l'opération de remplacement de l'éclairage en faveur d'une solution LED aux Arènes pour 18 000 €,

- ✓ De l'acquisition de matériel technique pour 10 700 € (matériel de formation SST, Mannequin RCP et DAE FORMATION pour la prévention, l'achat d'un four pour l'école élémentaire RASCOL, changement de caméra C29 et achat de commutateur pour la police municipale),
- ✓ De l'installation de matériel et outillage technique pour 9 650 € (matériel pédagogique prévention : bac à feu formation risque incendie, bétonnière gros volume tractable, aiguille pour réseau plomberie,...),
- ✓ De l'acquisition de matériel de transport pour 325 000 € (Remplacement de la rampe PMR du minibus, achat d'une nacelle, d'une balayeuse de voirie de 5m3 et d'un véhicule pour le service de police municipale),
- ✓ De l'acquisition de matériel de bureaux et mobiliers pour 9 500 € (acquisition d'une armoire ignifuge pour les titres d'identité, remplacement de bureaux avec fauteuils ergonomiques).

D'autres ajustements sont prévus pour les opérations d'équipement. Pour celles exécutées hors APCP, il est prévu en dépenses supplémentaires un montant total de 200 000 € correspondant à la réalisation du projet du parc Mobi'ludique et Pumptrack. Le coût de l'opération relative au DECRET TERTIAIRE est revu à la baisse pour 100 000 € et cette somme est affectée au lancement des premières études pour les travaux de réhabilitation du groupe scolaire Cassin Cabrol.

Quant aux opérations exécutées en AP/CP, un ajustement de 290 000 € est prévu dans le cadre de ce budget supplémentaire en lien avec le projet d'aménagement des cours d'école-Cours Oasis. Cet ajustement reste dans l'enveloppe globale définie pour ces travaux, seuls les crédits de paiement de 2024 sont augmentés en diminution de ceux de 2025.

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				
No ou intitulé de l'AP	Montant des AP	Montant des CP		
	Total	Pour mémoire	Ajustement proposé	Total
		CP voté BP2024 en €		
202102/2021 CENTRE DE JEUNESSE	3 700 000 €	2 250 000 €	0	2 250 000 €
202302/2023 EXTENSION DE LA VIDEO PROTECTION	250 000 €	100 000,00 €	0	100 000 €

202101/2021 REHABILITATION ECOLE ELEMENTAIRE DES ESCHOLIERS	2 045 282 €	0 €		59 430 €
202106/2021 REHABILITATION ET COUVERTURE DE 3 COURTS DE TENNIS	2 375 000 €	1 380 049,35 €	0	1 380 049,35 €
202103/2021 CREATION DES COURS OASIS	1 800 000 €	560 000 €	290 000 €	850 000 €
202201/2022 HALLE GYMNIQUE ROQUE FRAISSE	4 000 000 €	25 000,00 €	0	25 000 €
202109/2021 CREATION D'UNE MAISON DE LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT	800 000,00 €	436 000 €	0	436 000 €